

*Questions au Feuilleton*

pas de données dignes de confiance en ce qui concerne le 30 avril 1970.

2. a) Vous trouverez ci-après le nombre de titulaires qui occupent les postes susmentionnés et dont le traitement annuel est supérieur à \$27,500. b) Nous ne disposons pas de données dignes de confiance en ce qui concerne le 30 avril 1970.

Groupe	Niveau	Ministère	Nombre de postes classifiés <sup>(1,2)</sup>	Nombre de titulaires dont le traitement annuel est supérieur à \$27,500 <sup>(3)</sup>
ES	4	AGR	22	14
		CC	12	7
		MDC	5	1
		CCT	8	9
		EC	22	16
		ASC	1	
		EMR	21	14
		ONE	6	8
		Fin	48	35
		AEIE	3	
		AIN	9	6
		ACDI		2
		INC	1	1
		I&C	13	14
		Trav	5	4
		M&I	18	14
		TC	8	7
		MEST	1	
		SBSC	20	15
		BCP	5	5
		PO		1
		CFP		1
		EER	16	12
		SE	4	2
		MSG	2	1
		SC	65	57
		C Tar	3	2
		CT	24	6
		MAU	21	9
		CAC	2	1

NOTA: Voir aussi les annexes 1 et 2 jointes à la réponse n° 216, déposée aujourd'hui.

**Question n° 277—M. Orlikow:**

1. Combien de postes de niveau SX-1 y avait-il dans chaque ministère le a) 30 avril 1975, b) 30 avril 1970?

2. Combien de titulaires touchant plus de \$27,500 par an occupaient, dans chaque ministère, des postes autorisés dans cette catégorie de fonctions le a) 30 avril 1975, b) 30 avril 1970?

**L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor):**

1. a) Vous trouverez ci-après le nombre de postes<sup>(1)</sup> SX-1 classifiés par ministère au 31 mars 1975. b) Nous ne disposons pas de données dignes de confiance en ce qui concerne le 30 avril 1970.

2. a) Vous trouverez ci-après le nombre de titulaires qui occupent les postes susmentionnés et dont le traitement annuel est supérieur à \$27,500. b) Nous ne disposons pas de données dignes de confiance en ce qui concerne le 30 avril 1970.

Groupe	Niveau	Ministère	Nombre de postes classifiés <sup>(1, 4)</sup>	Nombre de titulaires dont le traitement annuel est supérieur à \$27,500 <sup>(3)</sup>
SX	01	AGR	9	9
		AP	1	1
		BAG		1
		RC-DA	13	17

[M. Andras.]

Groupe	Niveau	Ministère	Nombre de postes classifiés <sup>(1, 4)</sup>	Nombre de titulaires dont le traitement annuel est supérieur à \$27,500 <sup>(3)</sup>
		CC	20	16
		BDGE	1	1
		CLO	2	2
		MDC	19	16
		CCT	12	8
		DN	34	15
		EC	36	27
		MTP	22	21
		ASC	42	36
		AAC	8	7
		EMR	5	5
		ONE	4	4
		AE	4	3
		Fin	3	4
		RGG	1	1
		AIN	33	35
		ACDI	16	19
		INC	4	5
		I&C	46	39
		Jus	1	1
		Trav	5	8
		M&I	32	25
		TC	45	52
		MEST	13	10
		CCN	5	7
		SBSC	36	28
		MNC	2	
		CNLC	1	1
		BCP	13	11
		SCP	6	5
		PO	24	20
		CFP	13	9
		EER	12	14
		CRTC	3	3
		SE	14	15
		MSG	5	4
		SC	9	12
		RC-1	16	13
		CT	45	39
		MAU	12	12
		CAC	19	17

NOTA: Voir aussi les annexes 1 et 2 jointes à la réponse n° 216 déposée aujourd'hui.

**Question n° 278—M. Orlikow:**

1. Combien de postes de niveau SX-2 y avait-il dans chaque ministère le a) 30 avril 1975, b) 30 avril 1970?

2. Combien de titulaires touchant plus de \$27,500 par an occupaient, dans chaque ministère, des postes autorisés dans cette catégorie de fonctions le a) 30 avril 1975, b) 30 avril 1970?

**L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor):**

1. a) Vous trouverez ci-après le nombre de postes<sup>(1)</sup> SX-2 classifiés par ministère au 31 mars 1975. b) Nous ne disposons pas de données dignes de confiance en ce qui concerne le 30 avril 1970.

2. a) Vous trouverez ci-après le nombre de titulaires qui occupent les postes susmentionnés et dont le traitement annuel est supérieur à \$27,500. b) Nous ne disposons pas de données dignes de confiance en ce qui concerne le 30 avril 1970.

Groupe	Niveau	Ministère	Nombre de postes classifiés <sup>(1,2)</sup>	Nombre de titulaires dont le traitement annuel est supérieur à \$27,500 <sup>(3)</sup>
SX	02	AGR	8	7
		AP	1	1